

---

## MUNICIPALITE

### R E P O N S E

à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Irène Frei-Premet  
intitulée "Où sont les bougies de Noël ?"

---

Renens, le 28 novembre 2014/NP

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Le 2 octobre, Mme la Conseillère communale Irène Frei-Premet a déposé une interpellation au sujet de l'atelier de confection de bougies organisé par le Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) durant les fêtes de Noël.

Pour rappel, cette activité a été organisée durant près de 8 ans par le CRA sur la Place du Marché. Pendant les travaux, le Noël à Renens avait été provisoirement déplacé au parc Frehner, avec pour impact une réduction de l'espace à disposition pour les activités.

Dès 2008 l'équipe d'animation du CRA a proposé une offre différente des bougies, à savoir des ateliers de décoration de boules de Noël, de confection de biscômes, de biscuits ou encore des rallyes.

Avec la communalisation du CRA en 2011, les collaborations avec les manifestations organisées par le Service Culture-Jeunesse-Sport sont devenues une évidence, comme le montre l'édition 2012 de Festimixx, ou plus récemment celle du Tarmac Festival. Toutefois, pour cette année, l'équipe du CRA a souhaité se centrer sur d'autres manifestations comme la nuit du conte et le Noël du CRA avant de revenir avec un nouveau projet en 2015.

Comme l'interpellatrice, l'équipe actuelle du CRA considère la réalisation de bougies comme une activité tout à fait adaptée à la mission de l'animation socio-culturelle, permettant d'offrir à un large public un moment de convivialité. Le retour de l'atelier confection de bougies par le Secteur jeunesse est donc prévu à Noël 2015 sous une forme qui reste à déterminer.

A noter encore que durant les fêtes de Noël 2014, la possibilité de confectionner différents types de bougies sera offerte le mercredi, samedi et le dimanche après-midi, par l'intermédiaire de l'Association Evangelische Stadtmission dont une antenne est basée à Renens.

---

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Irène Frei-Premet intitulée "Où sont les bougies de Noël ?"

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Nicolas SERVAGEON